

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 février 2022 : le pôle sportif des Près Seigneurs, un projet à haute valeur ajoutée

A l'heure où les conditions d'utilisation du terrain de football de la ville de Montluel font débat, la 3CM continue ses investissements en faveur des activités sportives en tant qu'acteur majeur de l'aménagement du territoire. Ainsi, elle répond aux enjeux d'une politique publique volontaire par des moyens qui s'adaptent aux circonstances, sans intervenir sur le champ d'action communale. Retour sur un équipement conçu et construit pour satisfaire la mixité des usages au service de tous.tes les habitant.es de la 3CM.

Le pôle sportif des Près Seigneurs : un projet qui relève de nombreux défis

La 3CM gère, entretient et aménage les infrastructures sportives communautaires du territoire. Ainsi, les plateaux sportifs extérieurs et les salles spécialisées dédiées aux pratiques des collèges, du lycée et des associations s'inscrivent dans une vaste politique d'aménagement du territoire au service de la citoyenneté au sens d'un accès pour toutes et tous au sport.

A ce titre, les élu.es de la 3CM ont fait le choix, dès 2015, de déplacer les activités de gymnastique, de boxe, de judo et de karaté, soit 600 adhérents représentant une pluralité de disciplines sportives, sur la nouvelle ZAE CAP&Co plutôt que de rénover un bâtiment ancien et peu adapté. Ce nouvel équipement permettra d'accueillir des événements d'envergure départementale et régionale pour ces pratiques sportives. Enfin, élément à souligner également, il pourra si besoin, être transformé comme gymnase omnisport tel que celui de Grand Casset à La Boisse. Quant au choix de l'emplacement, il est stratégique à plus d'un titre pour le pôle sportif des Près Seigneurs :

- À proximité d'équipements et de services tels que la pépinière Nov&Co, le siège de la 3CM et la Maison France Services ou encore l'Office de tourisme, il sera particulièrement propice aux partenariats internes et externes,
- La libération des anciens locaux permet également de nouvelles possibilités de développement du secteur, notamment en terme de logements contribuant à l'attractivité du territoire.

Situation donc idéale mais contexte économique et sanitaire qui n'a pas manqué de questionner l'équilibre financier et l'avancée du projet. Toutefois, malgré la crise sanitaire, malgré l'augmentation du coût de l'énergie comme du coût des matières premières, la 3CM a fait front pour équilibrer la théorie de l'imprévision. Par exemple, le prix de l'acier – présent dans le béton armé, les menuiseries, les charpentes - a pratiquement doublé en 2 ans. Les élu.es, *via* les services financiers de la 3CM, ont choisi de continuer et de faire face en engageant des négociations maîtrisées.

Cette crise sanitaire a profondément impacté les ressources financières et humaines des entreprises, conduisant au pire des cas à des dépôts de bilan, des liquidations judiciaires qui ont eu pour effet de créer des malfaçons et d'allonger les délais d'exécution.

Les élu.es de la 3CM ont su mobiliser les services techniques internes, pour qu'ils leur apportent des solutions innovantes et sûres juridiquement, avec par exemple la reprise d'un marché public en cession et non pas un dépôt de bilan sec ou le soutien des entreprises locales titulaires des autres lots du marché de construction du pôle sportif.

Pourquoi cette énergie à relever autant de défis ? Pour doter notre territoire d'un équipement qualitatif, une véritable valeur ajoutée tant pour les habitants que pour les entreprises aux yeux desquelles il ajoute service et qualité de vie pour les salariés.

Le pôle sportif des Près Seigneurs : un projet à haute valeur ajoutée pour le territoire

La valeur ajoutée interne comme externe s'est organisée dès le début de ce projet de construction du pôle sportif des Près Seigneurs avec un concours d'architecture, des documents de qualité pour l'obtention du permis de construire, des études techniques fines avec les concessionnaires ou les bureaux d'études pour bénéficier d'un équipement sportif inscrit dans le développement durable d'aujourd'hui et de demain. Cette valeur ajoutée s'invente aussi avec les aménagements urbains et le maillage de la voirie de la zone d'activité des Près Seigneurs, avec les autres services publics tel que le futur pôle emploi, dans le site de la gare de Montluel sur lequel les Elus de la 3CM ont voulu organiser l'intermodalité du territoire en développant les outils nécessaires tels que des bornes pour véhicules électriques, des parkings pour vélos, des cheminements piétons sécurisés ou des espaces de coworking. **L'intermodalité pilotée** s'inscrit ainsi pleinement dans le souci de lisibilité et d'accès aux services publics élargis pour les habitants du territoire. Elle met aussi en exergue l'écoute du monde associatif sportif et socioculturel, de ses représentants et de ses pratiquants, forces vives et poumons oxygénant la richesse du bassin de vie, le partage des cultures et des apprentissages, la maîtrise commune des difficultés mais aussi des réussites. Cette écoute quotidienne n'est pas figée dans le temps, puisque le pôle sportif des Près Seigneurs répond aux besoins exprimés à ce jour, dans un souci de rationalisation des locaux existants, et qu'il possède la possibilité d'évoluer pour répondre à ce que les urbanistes appellent la **mixité fonctionnelle**. Attaché.es à cette notion, les élu.es de la 3CM ont souhaité la transmettre à tous les partenaires publics et privés, avec la construction du pôle sportif des Près Seigneurs mais aussi avec l'organisation concertée d'une analyse sur les pratiques sportives et socioculturelles du territoire communautaire et d'une étude prospective des possibilités de développement tant en termes d'évolution démographique ou sociologique, de ressources foncières sur le territoire et de mixités fonctionnelles en regard des besoins authentifiés.

Pour conclure, ce pôle sportif des Près Seigneurs s'inscrit dans un projet de territoire qui met en œuvre des compétences propres 3 CM, en partenariat avec les Communes mais ne se substituant pas à elles. A ce titre, la pratique du football s'opère sur des terrains communaux dont leur utilisation et leur entretien est du ressort exclusif des communes. La 3CM ne doit, ni ne veut faire une quelconque ingérence sur les décisions prises par les municipalités qui composent le territoire, au principe du strict respect de la libre administration des communes et du principe de spécialité des EPCI, base essentielle pour nos collaborations au sein du bloc communal. L'acronyme 3CM trouve son écho pour une collectivité qui se veut Citoyenne, Connectée, Collaborative et Mobilisée.

Philippe Guillot-Vignot
Président de la 3CM

CONTACT PRESSE

Patricia GLORIOD
Directrice Générale des Services
gp_directiongenerale@3cm.fr